



Les missions de l'animateur « Ambroisie » Référent intercommunal en Auvergne

Profil

Elu - Technicien

Missions

Animation du réseau des référents communaux

S'assurer de la désignation des référents ambroisie dans les communes du territoire,

Organiser et animer les réunions locales d'échanges et d'informations : 1 réunion en début de saison et 1 réunion bilan,

Organiser les sessions de formation des référents en lien avec l'ARS, les sessions d'information pour les élus,

Participer aux réunions de coordination de lutte contre l'ambroisie,

Assurer le lien entre les référents et les institutions départementales (connaître les personnes ressources pouvant être utiles (DDT, ARS, Chambre d'agriculture, CG63, FREDON, Observatoire des Ambrosies...)).

Appui technique /contrôle :

Répondre aux sollicitations des référents communaux (outils disponibles, contacts utiles...)

S'assurer que la problématique ambroisie est prise en compte dans la gestion du foncier intercommunal et dans les différents documents de gestion intercommunale (SCOT, agenda 21....)

Elaborer le plan de gestion de l'ambroisie à l'échelon intercommunal, des outils de mise en œuvre, de suivi et de contrôle

Promouvoir les actions de lutte

Communication :

Animer la mise en œuvre de la communication sur l'ensemble du territoire (développer des projets intercommunaux de sensibilisation et de communication, utiliser l'exposition ambroisie à l'occasion de l'organisation d'événements importants, élaborer des messages d'information sur les panneaux électriques, dans les bulletins et gazettes intercommunaux et site web...)